



# **PROGRAMME**

**Journée 8 mars  
2022 au Musée de  
Grenoble**

---

**Le bassin grenoblois face  
au risque sismique**



# CONTEXTE

Le risque sismique en France, peut-être mal perçu par les opérateurs (élus, services techniques, collectivités...), existe et l'occurrence d'un séisme en zone urbaine aurait des conséquences humaines et économiques considérables (équivalentes à celles des séismes récents d'Italie, L'Aquila, Norcia....)

Soutenues par la Fondation MAIF et le Programme Opérationnel Interrégional du Massif Alpin, des études scientifiques portant sur la réalité du risque sismique sur Grenoble et sa région alpine ont été menées ces dernières années, abordant la problématique au travers des différents éléments qui composent le risque: l'aléa (les séismes, la propagation des ondes, les effets de site...), la vulnérabilité des structures de génie civil, l'exposition des zones urbaines (population, économie) et l'impact des décisions (et la responsabilité associée) sur les conséquences.

Les grands programmes internationaux (par ex, Cadre de Sendai) pointent également l'information et l'éducation de tous les acteurs concernés (élus, technicien, population...) comme des conditions nécessaires à la réduction du risque.

## PROGRAMME

● **10h-10h15 : Accueil**

● **10h15-11h15 : Aléas sismiques**

- REX Le séisme du Teil
- Risque sismique à Grenoble

● **11h15-12h30 : Table ronde Gestion de crise animé par IRMa**

● **12h30-13h30 : Repas**

● **13h30-14h30 : Bonnes pratiques, mesures, aménagements**

- Présentation et utilisation d'un microzonage
- Conforter le bâti pour réduire la vulnérabilité

● **14h30-15h45 : Table ronde**

- Intro table ronde Réduction de la vulnérabilité et aménagement

● **15h45-16h : Conclusion**

## OBJECTIFS

- S'inscrire dans une démarche de réduction du risque sismique
- Éveiller à la culture du risque sismique
- Faire le point sur la réalité du risque sismique à Grenoble
- Synthèse des recherches et des connaissances scientifiques
- Connaître les enjeux des collectivités en terme de réduction du risque sismique
- Rappeler le cadre réglementaire